

Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 4 juillet 2005, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Gaston Bernier, Joël Bernier, Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

05-07-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaston Bernier

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

05-07-02 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 6 juin 2005, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Monsieur le Maire mentionne qu'il est indiqué en page 477 que *des demandes de commandites seront adressées à monsieur Jean Charest, Premier ministre du Québec et à monsieur Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet*, monsieur le maire indique que c'est à monsieur Paul Crête, député Kamouraska/Rivière-du-Loup/Témiscouata/Les Basques, qu'une demande a été adressée et non au Premier ministre.

04. Correspondance

Madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, nous informe qu'elle accorde une subvention de 4 493 \$ pour l'année 2005 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Mesdames Érika Castillo et Édith Rousseau, coordonnatrices pour la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, proposent que

des changements majeurs soient apportés au site Internet de l'Isle-aux-Grues et ce, autant à la section informative que touristique. Suite à la lecture de cette lettre, monsieur le maire mentionne que des modifications sont prévues dans les prochains mois. Pour ce qui est de la partie anglophone du site, mesdames Castillo et Rousseau démontrent qu'elles désirent s'en charger. Une décision finale sera prise lors d'une réunion subséquente.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud tenue le 17 mai 2005, est déposé.

05-07-03 Carte ornithologique de la région de Montmagny

Considérant que madame Valérie Martel, photographe, est à préparer un dépliant *Carte ornithologique de la région de Montmagny* pour la promotion et l'interprétation des sites propices à l'observation des oiseaux dans la MRC de Montmagny ;

Considérant que madame Valérie Martel demande à la Municipalité de participer à titre de commanditaire pour la réalisation de ce dépliant ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues participe à titre de commanditaire pour la réalisation du dépliant *Carte ornithologique de la région de Montmagny* en accordant un montant de 100 \$.

Adopté.

05-07-04 Appui aux travailleurs de l'usine Bombardier de La Pocatière

Considérant que l'usine Bombardier est un moteur économique important pour La Pocatière ;

Considérant que les travailleurs demeurent en majorité à proximité des installations. La perte de 300 emplois aurait un impact important sur l'économie locale, voire régionale ;

Considérant que les employés de l'usine de La Pocatière ont bien servi Bombardier et ce, depuis plusieurs décennies ;

Considérant qu'un nouveau procédé de soudure pourrait sauver des emplois ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues appui les travailleurs de l'usine Bombardier de La Pocatière afin d'éviter la délocalisation de 300 emplois et de maintenir les emplois menacés dans la région.

Adopté.

Madame Marthe Bernier, présidente du Cercle des Fermières de l'Isle-aux-Grues remercie la Municipalité pour le soutien financier accordé lors de la réalisation du livre *Recettes d'hier à aujourd'hui*.

Le budget prévisionnel 2005-2006 de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues est déposé.

Dans une lettre en date du 20 juin, monsieur Russell Gilbert, directeur général par intérim de la Conférence régionale des élus Chaudière-Appalaches (CRÉ) mentionne que le gouvernement met à la disposition du CRÉ une enveloppe du fonds de développement régional (FDR).

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, dans le cadre de la vente de billets de la Loto-Fondation 2005, transmet à la Municipalité une copie du permis émis par *La Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec*.

05-07-05 **Adhésion à la Chambre de Commerce et Industrie de la MRC de Montmagny**

Considérant que monsieur Jean-Guy Desrosiers, directeur général de la Chambre de Commerce et Industrie de la MRC de Montmagny, offre à la municipalité la possibilité d'adhérer à titre de membre à la Chambre de Commerce et Industrie de la MRC de Montmagny ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues adhère à la Chambre de Commerce et Industrie de la MRC de Montmagny et ce au coût de 152 \$

Adopté.

Pour faire suite à une demande de partenariat financier de Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny et à la lecture du rapport annuel 2004-2005 du projet *À nos trousseaux* concernant l'Isle-aux-Grues (page 32 à 36 inclusivement), les membres du Conseil, suite à une discussion, refuse la demande de partenariat financier alléguant que les informations indiquées aux pages pré-citées sont fausses et portent préjudices aux étudiants(es) qui ont complété leurs cours et ce, à tous les niveaux soient : secondaire, professionnel, collégial et universitaire.

Le rapport annuel 2004-2005 du Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches est déposé.

Le Commissaire au lobbysme du Québec, monsieur André C. Côté, a transmis de la documentation portant sur la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbysme.

Le rapport de recherche intitulé *Les effets du vieillissement de la population québécoise* est déposé.

Des formulaires de commentaires remis par Jean-Gabriel Castillo, préposé à l'information touristique au quai de Montmagny et remplis par des utilisateurs du traversier ont été remis aux conseillers afin qu'ils en prennent connaissance.

05. Présentation et adoption des comptes

05-07-06 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

Liste des chèques # 6266 à 6329

# 6266	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6267	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6268	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6269	Denise Vézina	entretien ménager	148,38
# 6270	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues	Hydro-Québec	1 802,68
# 6271	Lemay Croteau	travaux de pelle mécanique	5 230,79
# 6272	Les Excavations Laurent et Frédéric Proulx		1 587,34
	camionnage sur le chemin de la Batture		
# 6273	Philiat Blais & Fils Enr.		793,67
	camionnage sur le chemin de la Batture		
# 6274	Épicerie Michel Gagné	Entretien général	215,92
# 6275	Garage Gilles Roy	barils pour poubelles	60,00
# 6276	Les Constructions Martin Simoneau Inc.		3 450,75
	Plate-forme d'observation		
# 6277	Métal Moro Inc.	plate-forme d'observation	133,60
# 6278	Laboratoire de l'Environnement LCQ		137,46
	Analyses d'eau pour le camping		
# 6279	Publicité Plastique Blais Ltée	décalques lettrés	31,06
# 6280	S.C.A. de Montmagny	Entretien général	533,88
# 6281	S.C.A. de la Rivière-du-Sud	plate-forme d'observation	8 600,38
# 6282	Gilbert Lavoie		89,07
	remboursement d'achats pour les expositions au Centre de la Volière		
# 6283	Clément Normand	fauchage des abords des chemins	120,78
# 6284	Yvette B. Normand	entretien ménager au CLSC	260,00
# 6285	André Roy	entretien général et voirie	358,88
# 6286	Réal Roy	entretien général et voirie	914,44
# 6287	Air Montmagny	transport	194,05
# 6288	S.C.A. de l'Ile-aux-Grues		161,01
	Remboursement d'achat pour radio émetteur pour les incendies		
# 6289	Bureautique Côte-Sud	papeterie	11,41
# 6290	Microplus et Dumoulin Montmagny		132,28
	équipement informatique		
# 6291	Les produits Armand Roy Inc.	entretien général	113,70
# 6292	Michel Proulx Meubles	train balade	281,81
# 6293	Érika Castillo		12,93
	remboursement d'achats pour les expositions au Centre de la Volière		
# 6294	Nancy Guichard	remboursement d'achats	36,84
# 6295	Dany Vézina	matières domestiques dangereuses	112,50
# 6296	Caisse Desjardins de l'Ile-aux-Grues		3 082,51
	Télus, retenues à la source et contribution de l'employeur		
# 6297	Christian Vinet	frais de déplacement	16,33
# 6298	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6299	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6300	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6301	Jean-Gabriel Castillo	salaire	177,07
# 6302	Laurence Beaudoin-Masse	salaire	247,35
# 6303	Société canadienne des postes	timbres	57,51

# 6304	Municipalité de l'Isle-aux-Grues	monnaie pour la distributrice	27,00
# 6305	Valérie Martel	carte ornithologique	100,00
# 6306	Chambre de commerce et industrie de Montmagny	adhésion (membre)	152,00
# 6307	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6308	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6309	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6310	Laurence Beaudoin-Masse	salaire	245,12
# 6311	Société canadienne des postes	timbres	118,46
# 6312	Jean-Gabriel Castillo	salaire	170,99
# 6313	Jean-Gabriel Castillo	salaire	180,11
# 6314	Laurence Beaudoin-Masse	salaire	195,55
# 6315	Hélène Painchaud	salaire	286,00
# 6316	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6317	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6318	Gilles Roy	salaire	454,28
# 6319	Gilles Roy	salaire	454,28
# 6320	Société canadienne des postes	média-poste	8,05
# 6321	Jean-Gabriel Castillo	salaire	141,31
# 6322	Laurence Beaudoin-Masse	salaire	219,46
# 6323	Denise Vézina	entretien ménager	159,43
# 6324	Hélène Painchaud	paye de vacances	290,00
# 6325	Jacques André Roy	salaire	238,34
# 6326	Michel Gagné	salaire	263,85
# 6327	Robert Vézina	salaire	245,00
# 6328	Gilles Roy	salaire	325,60
# 6329	Société canadienne des postes	média-poste	8,05

Adopté

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 36 282.66 \$

Hélène Painchaud

06. Dépôt en tranché, récupération, compostage

Monsieur le maire mentionne qu'il a eu une rencontre avec monsieur Marc Bellavance du ministère de l'Environnement du Québec concernant le dossier des matières résiduelles. Lors de cette rencontre, monsieur Bellavance a indiqué que lorsque le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* sera en vigueur il sera alors interdit de faire brûler les déchets comme c'est le cas présentement, nous devons plutôt les enterrer. Monsieur le maire indique qu'une rencontre est prévue au début de l'automne avec monsieur Marc Bellavance et les membres du Conseil afin de trouver une solution pour disposer des déchets et ce, à des coûts abordables. Une copie du document *Principaux faits saillants du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* transmis par monsieur Marc Bellavance est remise aux conseillers.

Monsieur le maire attire l'attention des personnes présentes sur l'importance du recyclage, de la récupération des matières domestiques dangereuses et du compostage car ces éléments lorsqu'ils sont récupérés diminuent d'autant le volume des déchets à notre dépôt.

07. Comité du 175^e Isle-aux-Grues

Monsieur le maire indique qu'il a vérifié auprès de l'assureur concernant la couverture d'assurance pour Comité du 175^e Isle-aux-Grues. Puisque le Comité ne possède pas de charte, il relève directement de la Municipalité. Par conséquent des documents (ex. copie de la programmation, copie du contrat de location d'une tente, etc.) devront, lorsqu'ils seront disponibles, être transmis à l'assureur et ainsi les activités du Comité 175^e Isle-aux-Grues seront couvertes par la MMQ.

08. Pacte rural

Monsieur le maire mentionne qu'il a révisé à la hausse les coûts concernant le projet du parc récréatif. Un montant de 9 300 \$ approuvé par le Conseil des maires de la MRC de Montmagny et une subvention reçue d'Hydro-Québec de 5 000 \$ devrait couvrir les travaux effectués pour la plate-forme d'observation. Monsieur le maire indique qu'il a demandé à un technicien d'Hydro-Québec de vérifier la distance des fils électriques et ce, dans le but de rassurer la population. Monsieur le maire mentionne que pour le 2^e volet du projet, les travaux effectués par la pelle mécanique sur le lot de la Municipalité seront considérés comme la contribution municipale.

Monsieur Rousseau propose que le terrain aux abords de la tour soit nivelé afin de faciliter l'entretien.

Monsieur le maire mentionne qu'il a demandé à madame Isabelle Normand du CLD de la MRC de Montmagny, de préparer un texte de remerciements pour les partenaires financiers pour la plate-forme d'observation. Ce dernier devra être approuvé par Hydro-Québec.

09. Rampes pour piétons

05-07-07

Passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues

Considérant que monsieur Denis Mainguy, ing. Directeur des services de génie à la Société des traversiers du Québec, demande à la Municipalité, avant de poursuivre les réparations, de confirmer un engagement de prise de possession des deux passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues et ce, pour décembre 2005 ;

Considérant que la Société des traversiers du Québec exige qu'il n'y ait pas des tarifs supplémentaires facturés aux croisiéristes pour les trois (3) premières années, soit pour 2006, 2007, 2008 ;

Considérant que les conditions légales de l'entente figurent aux documents transmis au mois de juin 2004 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues confirme un engagement de prise de possession des deux passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues et ce, pour décembre 2005.

Que la Municipalité s'engage à ce que les croisiéristes ne défraient aucun tarif supplémentaire et ce, pour les trois (3) premières années, soit 2006, 2007 et 2008, conditionnellement à ce que la Société des traversiers du Québec s'engage à donner une garantie de bon fonctionnement des équipements.

Qu'advenant que la garantie de bon fonctionnement des équipements n'est pas accepté par la Société des traversiers du Québec, la Municipalité refuse la prise de possession des deux passerelles d'embarquement pour piétons au quai de l'Isle-aux-Grues et ce, pour décembre 2005.

Adopté.

10. Permis émis

La liste des permis émis et des demandes reçues en date du 30 juin 2005 est remise aux membres du Conseil.

11. Activités du maire

Monsieur le maire dresse un bref compte rendu des différentes activités auxquelles il a participé :

- Rencontre avec faune Québec pour le dossier de l'accès au fleuve
- Réunion de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny
- Étude des dossiers du Pacte rural à la MRC de Montmagny
- Conseil des maires de la MRC de Montmagny
- Réunion du Comité consultatif régional de la Société des traversiers du Québec
- Réunion du Comité de gestion des Iles habitées du St-Laurent
- Rencontre avec Faune Québec pour finaliser la reprise des travaux pour un accès sécuritaire au fleuve
- Rencontre avec le comptable concernant différents dossiers de la Municipalité
- Rencontre avec des intervenants du CLD de la MRC de Montmagny afin de finaliser les modalités d'une conférence de presse qui aura lieu le 5 juillet prochain
- Rencontre avec Monsieur Marc Bellavance, du ministère de l'Environnement du Québec, concernant le dossier du site d'enfouissement de la Municipalité

12. Varia

a) Nomination d'un maire suppléant

05-07-08 Nomination d'un maire suppléant

Considérant que la nomination de monsieur Christian Vinet à titre de maire suppléant était pour une période de quatre mois ;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que monsieur Denis Boulanger soit nommé maire suppléant en remplacement de monsieur Christian Vinet et ce, pour une période de quatre mois.

Adopté.

b) Visite médicale

Monsieur le maire mentionne que le Docteur Jacques Rivest, offrira ses services à la population au CLSC de l'Isle-aux-Grues de 8h30 à 16h00 et ce,

à compter du 1^{er} août prochain. Les frais de transports seront assumés par le ministère des Transports du Québec.

c) Distributrice d'eau pour le camping municipal

Monsieur le maire demande à monsieur Michel Rousseau à quelle date la distributrice d'eau doit-elle être en opération au camping municipal. Monsieur Rousseau mentionne que la livraison devrait s'effectuer vers le 14 juillet prochain.

d) Visite de monsieur le Député

Monsieur le maire invite les conseillers à une rencontre avec monsieur Norbert Morin, député de montmagny-L'Islet qui aura lieu, mardi le 5 juillet vers 17h00.

e) Érosion et phragmite

Monsieur le maire indique que lors d'un entretien avec monsieur Emmanuel Dalphé-Charron, biologiste, ce dernier a mentionné qu'il a répertorié quarante endroits sur la batture où le phragmite pousse en abondance. Il travaille également à un répertoire sur la faune ailée versus le lieu de l'habitat. Monsieur le maire mentionne que monsieur Dalphé-Charron évalue que dans une période de 3 à 5 ans l'érosion devrait, à certains endroits, atteindre le chemin de la Batture.

f) Identification des puits artésiens

Monsieur le maire revient sur le fait que les points d'eau potable devraient, en zone d'épandage, être identifiés par les agriculteurs. Monsieur Denis Boulanger mentionne que les agriculteurs possèdent le matériel pour l'identification des ces points d'eau potable et qu'il suffit que l'installation soit effectuée.

g) Chemin de la Batture

Monsieur Denis Boulanger fait un bref compte-rendu des travaux effectués sur le chemin de la Batture. Il indique que les travaux, à cause de la mauvaise température et des grandes marées, ont été retardés. Monsieur le maire mentionne qu'il a personnellement circulé sur le chemin de la Batture et il a constaté que les chemins sont défoncés à quelques endroits, monsieur Joël Bernier propose de transporter de la gravelle aux endroits défoncés et d'épandre du concassé afin de boucher les nids-de-poule. Suite à une discussion, les membres du Conseil votent ce qui suit :

05-07-09 Travaux de réfection du chemin de la Batture, 2^e partie

Considérant que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la réfection des chemins de la Batture ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Joël Bernier

Appuyé par monsieur Gaston Bernier

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues effectue sur le chemin de la Batture, les travaux supplémentaires suivants :

- Gravelage du chemin (3 camions/1 journée)

- Pelle mécanique pour le chargement du gravier dans les camions
- Bulldozer pour niveler le gravier (2 jours)
- Achat de 3 voyages de concassés $\frac{3}{4}$ non-lavé

Que messieurs Réal et André Roy soient embauchés pour étendre le concassé.

Que monsieur Denis Boulanger soit responsable de la supervision des travaux.

Adopté.

h) Air Montmagny

Monsieur Christian Vinet mentionne que lors d'une discussion, monsieur Jean Gosselin, président d'Air Montmagny, s'est dit prêt à expérimenter des voyages aériens lorsque le bateau ne fonctionne pas le matin. Suite à une discussion, monsieur le maire suggère qu'Air Montmagny prépare une circulaire pour annoncer le service offert et puisque ce service répond au besoin de la collectivité, la Municipalité se chargera de diffuser l'information.

i) Camping municipal

Monsieur Michel Rousseau indique que des véhicules récréatifs non-installés au camping municipal effectuent la vidange de leurs véhicules dans les installations municipales et ce, gratuitement. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent d'installer une affiche interdisant aux véhicules récréatifs non-installés sur le camping municipal d'effectuer la vidange des véhicules.

j) Comptabilité

Monsieur Christian Vinet fait un bref survol des états financiers en date du 30 juin 2005. Il présente également un document portant sur les engagements budgétaires 2005. Ces documents sont remis aux conseillers.

13. Période de questions

14. Levée de la séance

05-07-10 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du conseil soit levée à 22h35, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén.